Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101608-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Centre Intercommunal d'Action Sociale – Quimper Bretagne Occidentale

CIAS
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Séance du conseil d'administration du 16 octobre 2026
Convoquée le 12 octobre 2026
À l'EHPAD « le roi Gradlon » - Quimper

Séance présidée par Madame Marie-Laure Le Meur

Nombre de membres en exercice : 21

Présents :

Madame **Marie-Laure LE MEUR**, vice-présidente
Monsieur **Paul BOEDEC**, administrateur
Madame **Liliane BOURHIS,** administratrice
Madame **Sophie BRONNEC**, administratrice
Madame **Ghislaine KERGOAT**, administratrice
Monsieur **Christian LASTENNET**, administrateur
Monsieur **Jean LE BARS**, administrateur
Monsieur **Bernard LE MAO,** administrateur
Madame **Diane LEVESQUE**, administratrice
Monsieur **André MARGOT**, administrateur
Madame **Annick PHILIPPE,** administratrice
Madame **Véronique PLOUHINEC**, administratrice
Monsieur **Matthieu STERVINOU**, vice-président délégué

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur **Daniel PYATZOOK**, administrateur donne procuration à Madame **Diane LEVESQUE,** administratrice
Madame **Valérie ZARADER**, administratrice donne procuration à Monsieur **Paul BOEDEC,** administrateur
Monsieur **Jean-Hubert PETILLON**, administrateur donne procuration à Madame **Marie-Laure LE MEUR**, vice-présidente

Absents et excusés :

Madame **Isabelle ASSIH**, présidente
Monsieur **Alain CERVANTES**, administrateur
Madame **Maud JAN**, administratrice
Monsieur **Raymond MESSAGER**, administrateur
Monsieur **Patrick TROALE**, administrateur

Secrétaire de séance : Madame Aurore DURDON

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101608-DE

Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Quimper Bretagne Occidentale

---

Séance du 16 octobre 2026

N° 2026.10.16.08

Décisions prises au titre de la délégation de pouvoir de la vice-présidente

---

En application du Code de l'action sociale et des familles, Madame la vice-présidente (et en son absence Monsieur le vice-président délégué, et en son absence la présidente) a reçu délégation d'une partie des attributions du conseil d'administration, dans les conditions fixées par la délibération n°2026.06.01.03 du 1er juin 2026.

Conformément à l'article R123-22 du Code de l'action sociale et des familles, il est rendu compte au conseil d'administration des décisions prises en vertu de cette délégation :

Références	Dates	Objet
DC AF 26	14 septembre 2026	Préparation et dispensation des médicaments des résidents des EHPAD de QBO

Le conseil d'administration en prend acte.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101608-DE

À Quimper, le 19 octobre 2026

Secrétaire de séance	La vice -présidente
Aurore DURDON Directrice du CIAS	Marie-Laure LE MEUR